

PROGRAMME DE FORMATION

Accompagner au domicile avec l'approche systémique

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel assurant ou allant assurer un suivi (thérapeutique, médical, paramédical, éducatif, etc.) au domicile des personnes (individuellement ou en famille).

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Analyser le système d'intervention au domicile dans le cadre d'un accompagnement.

Définir des orientations de travail sur une base systémique.

Mettre en oeuvre des compétences relationnelles pour adapter sa posture professionnelle lors de l'intervention au domicile.

Programme

"• Les notions de système :

- Définition et caractéristiques d'un système.
- Complexité et réducteur de complexité.
- La personne, la famille, l'institution : des systèmes qui s'influencent et se modifient ensemble.
- Les modalités de fonctionnement, la communication, les informations, la relation.
- Le domicile :
 - Notion de chez-soi : espace, territoire, frontières.
 - Les interactions entre les professionnels et les personnes (valeurs, croyances, repères).
 - La légitimité de l'intervention à domicile.
 - La gestion de crise au domicile.
- Posture et positionnement des professionnels au domicile :
 - La question du pouvoir, de l'autorité et de l'expertise.
 - Mobiliser les compétences des personnes et des familles.

- L'utilisation des informations dites pertinentes.
- Le partenariat : quand le système se complexifie."

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas apportés par le stagiaire . Mise en application. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.